

# Fiche de procédure

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive</p> <p>Mesures d'intervention précoce, les conditions de déclenchement d'une procédure de résolution et le financement nécessaire aux mesures de résolution</p> <p>Modification Directive 2014/59 <a href="#">2012/0150(COD)</a></p> <p>Sujet 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière</p> <p>Priorités législatives <a href="#">Déclaration commune 2023-24</a></p>	<p>En attente de la position du Conseil en 1ère lecture</p>

Informations techniques	
Référence de procédure	2023/0112(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Directive
	Modification Directive 2014/59 <a href="#">2012/0150(COD)</a>
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 114
Consultation obligatoire d'autres institutions	<a href="#">Comité économique et social européen</a>
Etape de la procédure	En attente de la position du Conseil en 1ère lecture
Dossier de la commission parlementaire	ECON/9/11821